

	<h1 style="text-align: center;">Ligue d'AéroModélisme d'Occitanie</h1> <p style="text-align: center;">Siège social: 4 place SALENGRO 31000 TOULOUSE</p> <p style="text-align: center;">Affiliation Préfectorale n° W313025650</p>
---	---

Ligue d'AéroModélisme d'OCCITANIE
4 Place SALENGRO 31000 TOULOUSE
Président : Mr. Guy BROUQUIERES

Toulouse le 1 Décembre 2017

Compte rendu de l'AG de la ligue

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 Novembre 2017

CLUBS présents (49) :

ARIEGE : C.A. DE ST GIRONS-PRAT-BONREPAUX, AERO MODEL CLUB DU SOUDOUR, AILES BLEUES VERNIOLLAISES.

AUDE : AERO MODEL CLUB NARBONNAIS, BIZ MODEL CLUB, AMICALE AUDOISE D'AEROMODELISME, P.D.M. LES AILES D'ALAIRAC, ASS. D'AER. LES AILES DU SUD.

AVEYRON : CLUB MODELISTE RUTHENOIS.

GARD: AERO MODELES CLUB PUJAUT, CLUB MODELISTE CEVENOL, CLUB AEROMODELISTE CALVISSONNAIS, AERO MODEL CLUB CEVENOL.

HAUTE GARONNE: C.A. AIRBUS FRANCE TOULOUSE, MINI AILES BLAGNACAISES, BOURDON.FR, BRUGUIERES MINI MOD'AILES, CLUB AEROMODELISME EOLE DE MURET, MERVILLE AEROMODELISME CLUB, MODEL CLUB DE REVEL, TETE EN L'AIR, FOYER RURAL DE BRAX.

GERS : LES AILES DE MARIO, AEROMODELISME LISLOIS, MODEL AIR CLUB HERRETOIS – MACH 32, AIR CLUB ELUZA.

HERAULT : AMICALE MODELISTE VALLEE DE L'HERAULT, BAILLARGUES AEROMODELISME CLUB, ASSOCIATION DES AEROMODELISTES LUNELLOIS, FOYER RURAL SAINT MATHIEU TREVIERS, MODEL AIR CLUB DE L'HERAULT, LANGUEDOC RADIO MODELISME, O.M.A.T GUILLAUMET, LES AILES DU PIC.

LOT: LES AILES DU CAUSSE LOTOIS.

HAUTES PYRENEES : AMICALE MODELISTE DE CASTELNAU MAGNOAC, VIC-BIGORRE AEROMODELISME

PYRENEES ORIENTALES : ROUSSILLON AEROMODELISME,

TARN : MODEL'S CLUB ALBIGEOIS, A.M. CAUSSE MONTAGNE NOIRE, MINI AILES GAILLACOISES, SOUAL MODEL AIR CLUB.

TARN ET GARONNE: CLUB MODELISTE CAUSSADE MONTEILS, HELIRC82, ASS. MODELISTE DES VALLES DE LA LOMAGNE, S.A.C.M.CASTELSARRASIN, MONTAUBAN AIR MODELES, C.A. DE VALENCE D'AGEN.

CLUBS représentés (13) : AERO MODEL CLUB DES AIGLES CATHARES , AERO MODEL CLUB PAYS D'OLMES MIREPOIX, AEROMODELISME QUERCY-ROUERGUE, LES VAUTOURS DE MILLAU AEROMODELISME, AERO MODEL CLUB BELLEGARDAIS, LES AILES DU LAURAGAIS, CLUB AEROMODELISME DE LA LOMAGNE, AERO CLUB DE BEDARIEUX LA TOUR, AERO PORTI, LES TETES BRULEES BA 34, AEROMODELE CLUB DU ROUSSILLON, LES AILES DE LA COLLINE, BROUSSARD CLUB BRIATEXTOIS.

Clubs Excusés (3) : RADIOMODELISME ACBM, AERO-MODELE CLUB CUQUOIS, LES FOUS VOLANTS DU HAUT QUERCY.

CLUBS absents(23) : AEROMODELISME LEUCATOIS, CLUB MOUSSACOIS MOD.AERO., AEROMODEL'S CLUB DE L'UZEGE, ASSOCIATION VAUNAGEOLE D'AEROMODELISME, L'AILE OU LA CUISSE, LE PHOENIX A.C. DE THIL, LES PETITES AILES COMMINGEOISES, AUCH AEROMODELISME, AEROMODELISME FLEURANTIN, VIC AERO MODELES, VALLEE DE LA THONGUE, LES AILES DE LA PRADE, MODEL CLUB CAHORS LALBENQUE, CLUB DES CARNA VOL, CLUB AEROMODELISME SAINT PRIVAT, AERO MODEL TARBES BIGORRE, AERO MODELISME CONFLANT, TREVILLACH AERO CLUB, TETRAS MODEL CLUB, AERO MODELE ILLIBERIS CLUB, EOLE-81, AERO-MODELES CLUB GIROUSSENS, CLUB D'AEROMODELISME JEAN MERMOZ.

MEMBRES du comité directeur présents (non délégués départementaux): Michel HERCYK, Marcel PUJADE.

MEMBRES du Comité directeur excusés : René PUJOL / DD 11, Jean RIGOLET / DD 66.

MEMBRES du comité directeur absents : André BOUYSSOU / DD 12, Guy DOLADILLE / DD 48.

DELEGUES départementaux présents (10): Jean Claude Bataille / DD09, Germain IBANEZ / DD 30, Christian PEYRICHOUX / DD 31, Richard COUSTET / DD 32, Jean Claude BOYARD / CDAM 34, Jacques DUCLAUX / DD 46, Christian BATTIN / DD 65, Maurice BOUTET DD 66, Francis BATAILLE / CDAM 81, Jean Claude DAUCH / CDAM 82.

BUREAU directeur: Guy BROUQUIERES, Président, Pierre MONTAGNANI, Vice Président, Alain DUDOGNON, trésorier et Christian PEYRICHOUX, secrétaire, sont présents.

Cette année 2017 est la première après les élections de fin 2016 pour une nouvelle ère avec la création de la ligue d'Occitanie qui regroupe Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon. Elle nous a permis de roder notre fonctionnement et de mélanger nos cultures qui n'étaient pas identiques.

Le club d'ALAIRAC (qui avait organisé l'an passé l'AG de création) s'est encore proposé pour organiser notre AG ordinaire qui s'est déroulée dans la salle municipale. Cette AG s'est parfaitement passée dans une bonne ambiance.

L'assemblée est de plus de 86 personnes et de 48 clubs présents et 13 représentés sur les 88 que compte la ligue d'aéromodélisme d'OCCITANIE à ce jour.

Suivant l'ordre du jour, le président commence par présenter le rapport moral.

Rapport Moral

Licences : En 2017 nous avons une stagnation du nombre de licences (2855) mais avec un club de plus (88).

Bien que l'avenir soit incertain malgré un signe de reprise annoncé dans les médias, si nous arrivions à maintenir un même nombre de licences ce serait très bien.

Clubs : Le classement ne change pas pour les premiers avec deux gros clubs en Haute Garonne : **BLAGNAC (195)** étant le club avec le plus de licenciés d'Occitanie ; Il est suivi de **MURET (155)** son challenger de toujours qui se maintient bien et un club dans le Gers, **FLEURANCE**, avec 101 licenciés dont beaucoup de jeunes.

Après il y a un trou. Suivent : AMC PUJAUT (80), MC De l'HERAULT (76) puis BAILLARGUES (75) et LUNEL (74), MERVILLE suit avec 73; vient ensuite RODEZ (62), puis l'AMC du ROUSSILLON (70) qui arrive à la dixième place au palmarès.

Viennent ensuite Les Ailes d'ALAIRAC (56), RADIOMODELISME AMC (54), REVEL (51), MONTAUBAN (51), ROUSSILLON AMC (51), AMC CONFLENT (51), CA CALVISSONNAIS (50) et GAILLAC (50) suivent ; ce sont les clubs avec plus de 50 licenciés.

Ensuite on trouve une quinzaine de clubs avec un nombre de pilotes compris entre 30 et 50.

De ce constat on peut dire que, cette année, l'effritement du nombre de licences vient des clubs moyens et petits. Les plus gros sont stables car ils sont déjà à la limite de la saturation et ont instauré un numerus clausus pour éviter d'avoir des problèmes internes de cohabitation entre les différentes disciplines sur le terrain, la piste de vol n'étant pas extensible ; ceci expliquant cela !

Nous avons 1 nouveau club : **LES AILES DE LA PRADE**.

Nous ne perdons aucun club.

CDAMs :

Nous avons trois Comités départementaux qui se sont maintenus (HERAULT, TARN ET TARN ET GARONNE).

Compétitions régionales :

En Vol Libre notre club , Airbus , avec **10** concours effectués sur les terres ariégeoises maintient le flambeau malgré la contrainte de dates qui doivent tenir compte des cultures de céréales ou autre et la météo si critique dans cette discipline. Vous pourrez vous rendre compte de l'activité plus loin dans le document.

En vol circulaire il y a eu deux concours à BAILLARGUES en acrobatie.

En radiocommande, le nombre de manifestations fédérales s'établit à 54 épreuves .Dans les faits il n'y a qu'une vingtaine de clubs qui font une compétition fédérale ; ce sont les clubs les plus actifs !

Il faut noter l'apparition des Micro drones (5 F3U) qui font leurs premières courses en compétition fédérale.

Cette année nous n'avons pas eu de clubs qui ont fait 5 concours sur leur terrain.

En ont fait quatre : PUJAUT et MURET. Suivent avec 3 compétitions : MONTAUBAN, MERVILLE, RADIOMODELISME AMC ET BAILLARGUES.

Pour les compétitions officielles fédérales par catégorie, le décompte se fait ainsi :

Vol Libre : 11 (par un seul club)

Vol circulaire : 2 (par un seul club)

Radiocommande : Voltige Avion F3A : 1 Voltige F3M : 3 Planeur F3B : 1 Hélico F3C : 2

Racer F3D-F5D : 1 Planeur F3F : 3 Planeur F3Q : 7 Planeur F3K : 2 Planeur F5B : 1

Maquette avion F4C : 5 Electro 7 : 8 F3P : 2.

Compétitions nationales :

Nous avons organisé, à la satisfaction générale, trois championnats de France **en planeur** : **En Electro 7 et F5B (Electrique) à MURET et en F3K (lancer main) à BAILLARGUES.**

Formation des pilotes

Les épreuves de formation sont nombreuses dans notre ligue (14 passages d'aile, brevets et 15 de QPDD dans l'année). Il est remarquable que la majorité de ces séances a été organisée par des clubs qui ne font pas ou peu de compétition; la participation est bonne et le taux d'échec faible. Plus de cent soixante dix sept pilotes ont obtenu leur diplôme .Ce chiffre important est le fait des brevets(72) et QPDD(92) et il est regrettable que le nombre de brevets soit moindre que celui des QPDD !

Même regret sur les Ailes et rotors ; le nombre d'Ailes(13) est faible ce qui n'est pas un bon signe ; on manque de jeunes formés dans nos clubs. Il faudra essayer de faire mieux l'an prochain !!!

Formation des Juges et officiels

Nous avons eu cinq stages cette année.

Un stage formation officiels avec comme intervenant G Brouquières s'est déroulé à FAUDOAS en début d'année (organisé par le CDAM 82, stage dédié à tous les responsables club du département du 82, action CNDS départementale 2017).

Un stage de voltige Avion et Hélicoptère à GAILLAC en Mai dirigé par Alain CARAYON pris en charge par le CDAM 81 (aide CNDS).

Un stage de Maquette avion à PRADES en Mai sous la direction de Pierre DURAND.

Un stage de Voltige F3A à PUJAUT en Mai sous la direction de Laurent SOUTHON (Chef des juges nationaux).

Un Stage Maquette à BLAGNAC, fin Septembre, toujours sous la direction de Pierre DURAND ; stage qui a permis de qualifier 4 nouveaux juges régionaux.

Ces trois derniers stages ont été pris en charge par la ligue au plan financier.

S'y ajoute un stage de sécurité à SAUVIAN avec 9 participants.

Au plan national Mr DURAND et COURTOIS ont participé au stage national de Maquettes à RENNES.

Le réseau sportif

Il repose toujours sur les mêmes épaules depuis des années mais il faut noter qu'il y a des juges stagiaires qui font preuve de dynamisme pour passer agréés !

En Voltige Avion nous avons deux nouvelles têtes Mrs BELLETT Laurent et PUJOL René passent de stagiaire au niveau régional, grâce à une journée de formation à PUJAUT, assurée par le chef des juges nationaux Laurent SOUTHON.

En Maquette, une bonne nouvelle Mr COURTOIS Dominique devient juge national et une mauvaise avec la disparition de Claude AYNIE, juge national, qui nous a quitté cet été.

Mr DURAND Pierre assure la fonction de chef des juges maquette.

Mr CARAYON Alain se charge de cette fonction pour la partie Voltige F3A-F3C.

Nos juges nationaux sont Mrs AZZINI, CARAYON, GRUESO et DETRY pour la voltige Avion Hélico, HERARD M juge national Hélico et DURAND et COURTOIS pour les maquettes.

Comme officiel en planeur F3B-F3Q vous avez Mr ZINK Thierry qui pourra vous assurer la direction sportive dans les catégories F3B et F3Q.

Média et autorités de tutelle

Nous avons participé à quatre réunions du CROS sur des sujets divers (même sur des sujets qui ne nous concerne pas ou très peu)! Mais nous avons répondu à toutes les invitations !

Cette année il n'y a pas eu de soirée des champions organisée par le CROS sans doute en raison des difficultés de formation de la nouvelle ligue au niveau du futur CROS.

Sans doute pour la même raison les journées Sport Santé n'ont pas eu lieu non plus.

Par contre nous avons participé à la soirée de soutien à « PARIS 2024 ». Nous étions 3 sur la place du CAPITOLE durant 3 heures, heureusement il faisait chaud et il n'a pas plu.

Nous avons participé au début du mois à la soirée-débat sur le Handicap et son insertion dans les clubs, soirée organisée par la direction régionale de la Jeunesse et Sports.

Nous participerons le 7 Décembre à la réunion des Sports de Nature au CROS et le

lendemain les 8 et 9 Décembre aux journées Sports Communication organisées par le CROS et le DRJSS avec la présence de la ministre des Sports Laure FESSEL.

Au niveau de la région OCCITANIE et du Conseil régional en particulier, nous avons assisté à la présentation des vœux de Mme DELGA au conseil régional à TOULOUSE fin Janvier.

Internet

Mr TUFFIER Nicolas du club des BOURDONS a accepté de mettre sur pied un nouveau site pour la ligue et cela au sein de la FFAM (pour des raisons de coût).

Une fois opérationnel vous y trouverez les indispensables comme les adresses des clubs, les QPDD et autre calendrier régional si possible interactif (c'est-à-dire que vous puissiez y déposer vos date de manifestation ou les modifier par vous même).

Rapport financier

Budget de l'année 2017

En préambule il faut noter que l'année comptable de la ligue ne débute qu'en Mars quand le compte a été ouvert au Crédit Agricole de Toulouse (Ce n'a pas été une mince affaire, elle a pris 3 mois).

La partie Novembre 2016– Février 2017 a été prise sur les deux comptabilités des CRAMs LR et MP.

Dépenses

Le premier compte d'exploitation est **positif** (à + 3970 €) sur un budget de 13817€ environ. Cet excédent inclut les fonds à hauteur de 3000€ laissée en réserve de sécurité par les anciennes structures (CRAM LR et MP) et les fonds conservés dans les CDAM disparus (2200€ environ).

Et malheureusement ces recettes exceptionnelles ne se reproduiront pas.

Notre fond de roulement moyen au cours des années passées est à environ 9000€ si on se réfère à la somme des deux CRAMs (LR et MP).

Frais administratifs

Ils seraient encore plus réduits si on n'avait pas à envoyer, par la poste, les divers compte rendus et formulaires concernant les ailes et autre QPDD ainsi que les chèques de subvention et frais de déplacement des clubs à l'AG et aux séances de formation.

S'y ajoutent les courriers postaux divers à la FFAM qui sont appelés à se réduire (Beaucoup de documents passent maintenant par l'internet) Vive le progrès !

Frais divers

Les frais divers sont toujours les mêmes et n'appellent pas des commentaires particuliers. Ce sont des frais récurrents : la cotisation CROS (nous avons payé pour les deux ex région LR et MP) et les frais bancaires (qui sont un peu plus importants que par le passé car nous avons maintenant une carte bancaire ce qui a un coût! Mais cela nous évitera de faire une caisse en espèces.

Aide aux clubs

Les aides aux clubs sont allées à 27 clubs, pour un montant de 2900€ en fonction de leur activité sportive et de formation.

La formation des juges au championnat des Pyrénées et des championnats de FRANCE se monte à : 1950€

La journée de formation des dirigeants du Samedi 18 Novembre se monte à 2246€.

Nous avons prévu moins mais il faut voir le coté positif ; c'est un signe favorable car cela prouve que la journée a été bien suivie par les dirigeants de nos clubs et nous incite à la reproduire l'an prochain !

Recettes

La subvention CNDS est passée à 4000€ au lieu de 3000€ l'an dernier (somme des deux CRAM LR et MP). C'est une heureuse surprise !

La cotisation des clubs (20€) prélevée par la FFAM, nous a été rétrocédée en Aout alors qu'elle pourrait l'être fin Janvier !

Le président passe au vote de ce budget 2017.

Il est adopté à la majorité des clubs présents et nous notons une abstention.

Prévisionnel 2018

Nous présentons un budget sensiblement du même niveau que celui de 2017.

Dépenses:

Pour ce qui est du fonctionnement on reste sur la base de 2017 ; les charges diverses ne devraient pas augmenter beaucoup.

On essaiera de garder l'aide aux clubs au même niveau (c'est l'aide à l'organisation de concours fédéraux et sessions Aile et brevets)

On augmentera l'aide aux clubs pour l'organisation des championnats d'OCCITANIE à 150€ et on gardera celle pour l'organisation des divers championnats de France à 200€.

La formation des juges et dirigeants sera ajustée en fonction des rentrées ; nous essayerons de faire des stages (juges et commissaires ou sécurité) dans les mêmes conditions qu'en 2017 mais cela sera fonction des subventions que nous pourrons obtenir mais c'est aléatoire car rien ne dit que nous aurons la même subvention CNDS en 2018 car rien ne dit qu'il n'y aura pas un dévoiement des crédits CNDS (pour par exemple « PARIS 2024 », cela s'est vu par le passé).

La prudence s'impose, nous proposerons les mêmes types d'actions pour le CNDS 2018.

La session de formation des dirigeants lors de l'AG nous a coûté 4000€ donc nous partons sur le même montant pour 2018. (J'avais mal estimé les frais de déplacement pour cette AG d'ALAIRAC qui s'avèrent plus importants que prévu car la ligue est immense et les km coutent cher).

Recettes :

On espère que le CNDS augmentera un peu (sans trop y croire).

Pour ce qui est de la part licence dévolue à la ligue on peut espérer avoir un peu plus de sous si vous arrivez à augmenter le nombre de licences mais cela dépend de vous Mrs les présidents. Au boulot !!!

Pour le poste subvention FFAM aux Ligues : les aides sont maintenues.

Produits financiers : Le président demande à l'assemblée l'autorisation de mettre une partie des disponibilités en réserve. L'AG réponds positivement à cette requête ; nous aurons donc des produits financiers qui seront mis sur le prévisionnel!

Le prévisionnel est adopté à la majorité des clubs présents et nous notons une abstention.

Résultats de la saison sportive 2017

VOL LIBRE LAM OCCITANIE

Bilan de la saison sportive 2017

Le Club d'Aéromodélisme CE AIRBUS Opérations Toulouse, seul survivant du Vol Libre dans notre LAM, a organisé comme les années précédentes, 11 concours sur des terrains agricoles de Mazères et de Montaut en Ariège.

A noter qu'au cours de la saison il a fallu décaler à plusieurs reprises les dates de concours, suites aux conditions météo très défavorables.

Plusieurs membres du Club d'Aéromodélisme CE AIRBUS France Toulouse ont participé à des concours organisés par nos voisins et amis du LAM NA (Landes, Nérac et Pau) sur les terrains d'Arboucave (40). Certains d'entre-nous ont même fait le déplacement à Saintes pour se sélectionner au Championnat de France.

Au Championnat de France, qui se déroulait dans la plaine de NOIZE (Vienne), 7 participants ont été classés sur 10 sélectionnés.

*Encore une bonne année puisque nous enregistrons deux podiums :
En catégorie planeur National Sénior, Gérard SCHIAVI se classe 1^{er} - médaille d'Or
En catégorie Moto 300 FIC, Gauthier BRIERE, se classe 3^{eme} - médaille de bronze
A noter qu'il a participé en équipe de France au Championnat du monde en Hongrie et a finit en individuel, 6^{eme} et Médaille d'Argent en équipe.*

*Le club Airbus a organisé le Championnat d'Occitanie le 1^{er} octobre à Mazères.
Peu de concurrents et seulement deux catégories disputées.*

Les résultats : planeur National – Daniel BERGE (de Revel), planeur FIA – Sébastien IMBERT (Airbus)

La saison c'est terminée par le Critérium Charles MULLER (ancien typographe de la Dépêche du Midi) et du Challenge Bernard BONNET (ancien secrétaire du club et correspondant du Vol Libre pour le CRAM 13).

- Gérard SCHIAVI (Airbus), a remporté la Coupe de la Dépêche de Midi, en catégorie planeur National et le challenge Bernard BONNET

. - Sébastien IMBERT (Airbus), a remporté la coupe offerte par le Club Airbus en catégorie planeur inter FIA .

- Pierre PAILHE de Pau en Caoutchouc Sénior et Coupe d'Hiver FIG, a remporté les Coupes du Club CE Airbus France Toulouse

Marcel PUJADE



Vol radiocommandé

1/ Plan régional :

La saison a été moyenne, avec un nombre de compétitions fédérales en recul et souvent avec une participation faible.

Le **F3Q** (planeur remorqué) est toujours la catégorie la plus pratiquée et la plus compétitive, le championnat de France le démontre avec éclat.

L'Electro 7 a un niveau d'activité correct avec un vivier de pilotes en stagnation mais le nombre de concours effectués indique que les clubs aiment toujours la formule (simple à organiser).

La Maquette avion subit un trou d'air avec des annulations de compétitions et une participation faible.

Pourtant la formule régionale accessible aux Moussets avec des compétitions simples pour attirer les nombreux pilotes dans les clubs possesseurs de semi-maquette aurait du améliorer les choses.

Le F3B (Planeur au treuil) est faible tout comme le racer (**F3D/F5D**).

Le F3A et F3C survivent avec quelques pilotes (toutes catégories confondues) par concours.

Le F5B (planeur électrique) manque de souffle car il n'y a plus assez de clubs pour dynamiser la catégorie!

2/ Championnat d'Occitanie 2017

Il a été disputé dans 9 disciplines par 57 concurrents de 21 Clubs.

Mais il y a donc 7 titres de champion en raison du manque cruel de pilotes dans certaines disciplines où le titre ne peut être décerné.

Champions d'Occitanie 2017 :

Voltige F3M	DETRY Nicolas	VALLEES DE LA LOMAGNE
Racer F3D	LONGERE Bastien	AMC CEVENOL
Electro 7	MLINARIC Lionel	GAILLAC
Planeur F3F	FRICKE Andréas	EOLE MURET
Planeur F5B inter	HENNINOT Roland	MONTAUBAN MC
Planeur F5B 2S	LEPISSIER Julien	MERVILLE MC
Planeur F3Q	CHENOZ Olivier	CASTELNAU MAGNOAC

Conditions pour être champion d'Occitanie : Dans le concours support du championnat considéré, désigné en assemblée générale, il faut finir 1^{er} dans la catégorie (ou premier régional dans un concours où il y a des compétiteurs étrangers à la ligue) et deuxième condition qu'il y ait dans la catégorie considérée au moins 3 pilotes de la ligue, classés.

3/ Championnats de France 2017

Nous avons eu 55 pilotes (40 l'an passé) qui se sont déplacés dans les divers championnats de France dans presque toutes les catégories : F3A voltige avion (3), F3D Racer (2), F3F Planeur de pente (5), F3K (Planeur lancer main) (5), F3M ancienne VGM (4), F3Q planeur remorqué (13), F3P Voltige indoor(1), F5B planeur électrique(5), Electro 7 (planeur électrique de durée) (13), RFV Racing drones) (4).

Les seules catégories où nous ne sommes toujours pas présents sont le F3J (planeur au treuil à la course, le F5J (planeur elect de durée) et le FF 2000 (planeur au sandow).

Cette année il n'y a pas eu de championnat pour les hélicoptères (F3C), les planeurs au treuil (F3B) et la Maquette (F4C).

On peut estimer que c'est une participation excellente qui ne suit pas la tendance généralisée au plan national à une chute des engagements dans les divers championnats de France ! Bravo les pilotes !!

Il faut noter, pour la première fois l'apparition du RPV Racing (autrement dit les micro-drones) où nous avons fait un podium au premier championnat de France !

De ce qui ressort des chiffres c'est que le F3Q (Planeur vol à voile) toujours et l'Electro 7 (qui avait lieu chez nous)) qui fournissent le plus gros contingent de pilotes (et de loin). Dans les autres catégories il y a 3 ou 4 pilotes qui nous représentent mais c'est peu.

Rapporté au nombre de licences on doit avoir la palme de la représentativité au niveau national.

Nous avons eu 4 titres de champion de France

OLE Julien	CASTELNAU MAGNOAC	Planeur F3Q
DETRY Nicolas	VALLEES DE LOMAGNE	Voltige F3M
HENNINOT Roland	MONTAUBAN	Planeur F5B
HENNINOT Roland	MONTAUBAN	Planeur F5B 2S

Le nombre de podiums se monte à 7.

DETRY Nicolas	VALLEES DE LOMAGNE	Voltige F3 P inter	2 eme
CHENOZ Olivier	CASTELNAU MAGNOAC	Planeur F3Q	2 eme
LEPISSEIER Julien	MERVILLE	Planeur F5B 2s	2 eme
DAUCH Frédéric	VALLEES DE LOMAGNE	RPV Racing F3U	2 eme
HONOR Julien	TETE EN LAIR	Planeur F3F	3 eme
ROUGIER Pascal	MERVILLE	Planeur F5B 2s	3 eme
PEYRICHOUX Christian	MERVILLE	Electro 7	3 eme

4/ Concours internationaux

MONTAUBAN a organisé son troisième concours international en planeur F3B avec une faible participation étrangère.

Il en a été de même pour le planeur de vol de pente F3F avec une coupe Européenne organisé à LAURAC.

5/ Championnats du Monde et d'Europe

Roland HENNINOT de MONTAUBAN a participé au championnat du Monde F3B en REPUBLIQUE TCHEQUE.

Cédric CARAYON de GAILLAC est actuellement en ARGENTINE avec l'équipe de F3A (Voltige Avion) comme pilote.

Coupe Millet 2017

Elle récompense le meilleur club sur le plan des résultats de ses licenciés dans les divers championnats des Pyrénées. Elle est basée sur la participation individuelle (le premier a autant de points qu'il y a de concurrents classés et le dernier du classement a 1 point).

Le nombre de pilotes participants (55 pilotes cette année) est moyen mais cela est du en grande partie à l'absence de résultats sur les catégories comme le F3B et la Maquette.

21 clubs ont participé.

Il faut noter le retour du Vol circulaire dans notre ligue après 50 ans d'absence.

Le club vainqueur est cette année **GAILLAC** club qui gagne en pratiquant 2 disciplines (la victoire s'est surtout faite grâce à l'Electro 7) où il y a beaucoup de monde et donc beaucoup de points à gagner. Le deuxième est **MERVILLE** qui avait la coupe depuis des années. **CASTELNAU** suit, à la troisième place, avec une seule catégorie pratiquée (le F3Q). **CAUSSADE** est à la 4 eme place (grâce à l'Electro 7 et au F3Q) suivi par **MURET** et **TETE EN L'AIR**.

Il y a toujours une prédominance du planeur sur l'avion dans le classement, c'est-à-dire que les concours planeur (au sens large) sont les plus recherchés par les pilotes.

Cette année, clairement, se sont les clubs versés à la compétition qui sont dans le top 5.

Classement 2017

1 er	GAILLAC	32 Pts	12 em	LISLE JOURDAIN	8 pts
2 em	MERVILLE	29	13 em	MAC DE L'HERAULT	7
3 em	CASTELNAU M	25	14em	BAILLARGUES	6
4 em	CAUSSADE	14	14 em	AMC PUJAUT	6
5 em	TETE EN L'AIR	12	14 em	AMC CEVENOL	6
5 em	EOLE MURET	12			
7 em	SOUAL	10			
8 em	MONTAUBAN	9			
9em	MURET	9			
9 em	AMC ROUSSILLON	9			
9 em	CAUSSE MONTAGNE N	9			

Responsables régionaux par catégorie pour 2018

F1 A.B.C	PUJADE Marcel	AIRBUS TOULOUSE
<u>Vol Circulaire</u>	<u>ALBEROLA Pierre</u>	<u>MAC DE L'HERAULT</u>
Voltige avion F3A	CARAYON Cédric	GAILLAC
Voltige F3M et P	DETRY Alain	VALLEES DE LA LOMAGNE
Planeur F3B	COULOMB Sylvain	MONTAUBAN AM
Hélicoptères F3C et F3N	<i>Personne</i>	
Racer F3D et F5D	BROUQUIERES Guy	MERVILLE
Vol à Voile F3Q	CHENOZ Olivier	CASTELNAU MAGNOAC
Vol de Pente F3F	FRICKE Andréas	EOLE MURET
Maquettes F4C	DURAND Pierre	LISLE JOURDAIN
Electrique F5	PEYRICHOUX Christian	MERVILLE
Electro 7	GALDEANO Jean Luc	MERVILLE
<u>F3U (Drones)</u>	<u>TUFFIER Nicolas</u>	<u>BOURDONNS</u>

Souligné : les responsables ayant changé ou ajoutés.

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU REGIONAL 2017

<u>Vol Libre</u>	: SCHIAVI G, BRAUD Lionel, BRIERE Gauthier (<u>AIRBUS TOULOUSE</u>)
<u>Voltige F3A</u>	: CARAYON Cédric (<u>GAILLAC</u>)
<u>Voltige F3P</u>	: DETRY Nicolas (<u>VALLEE DE LOMAGNE</u>)
<u>Racers</u>	: BROUQUIERES Guy (<u>MERVILLE</u>), MARIE Christophe (<u>AMC CEVENOL</u>)
<u>Planeur F3F</u>	: HONOR J, DALL'AVA H (<u>TETE EN L'AIR</u>).
<u>Voltige VGM</u>	: DETRY Nicolas (<u>VALLEES DE LA LOMAGNE</u>)
<u>Planeur F3Q</u>	: CHENOZ Olivier, GRANGE Nicolas, GRANGE Rémi, OLE Julien (<u>AC CASTELNAU MAGNOAC</u>), COULOMB S (<u>MONTAUBAN</u>)- GRAS S (<u>SOUAL</u>).
<u>Drones F3U</u>	: DAUCH F (<u>VALLEES DE LOMAGNE</u>), JAINE S (<u>CONFLENT</u>), JERKE G (<u>ALAIRAC</u>)
<u>Planeur F5B</u>	: ROUGIER P, LEPISSIER J (<u>MERVILLE</u>) et HENNINOT R (<u>MONTAUBAN</u>)
<u>Electro 7</u>	: PEYRICHOUX C, ROUGIER P, BARAT C, FROMENT D (<u>MERVILLE</u>) AZAIS A (<u>ALBI</u>) ET FOUCAUT F (<u>CAUSSADE</u>)

Cette liste s'ajoute à celle des années précédentes et les pilotes inscrits conservent ce titre durant 10 ans. L'obtention du titre de sportif de haut niveau régional est basée sur les résultats du championnat de France en prenant pour limite un classement dans les dix premiers et la première moitié du tableau pour les séries nationales et internationales ou une sélection en équipe de France.

Officiels de la ligue pour 2018

Juges Voltige avion :

Juges nationaux : BROUQUIERES Guy (05 61 21 83 98), CARAYON Alain (06 07 71 42 35), GRUESO Edouard (06/23/07/61/02)), DETRY Alain (VALLEES LOMAGNE)

Juges agréés : AZZINI Jean Louis (05 62 68 81 61), CARAYON Cédric, BRUT Jean François (Gaillac).

Juges Hélicoptère :

Juges nationaux : BROUQUIERES, CARAYON, HERARD Michel, GRUESO Edouard.

Juges agréés : AZZINI, DETRY

Juges Maquettes :

Juges nationaux : Durand Pierre (LISLE JOURDAIN), Courtois Dominique (ST GIRONS).

Juges agréés : LESAGE Joël (LISLE JOURDAIN), LEROUX JC (GIROUSSENS), PIALLAT Patrick (MERVILLE), HERCYK Michel (MONTAUBAN), DELANEF Y (VERNIOLLES), LARRUE H (MERVILLE), PUJOL P (SOUAL), MASTRIPOPOLITO R (SOUDOUR)

Planeur : GENVRIN Philippe et Marjolaine (05 63 31 81 01) et ZINK Thierry.

Pilotes remorqueurs : AUREL M (CAUSSADE), CORONAS T (SOUAL), RUIDE Ph (HAUT QUERCY) et LEROUX JM (GIROUSSENS)

Commissaires techniques : Mme et Mr GENVRAIN (philippe.genvrin@orange.fr) et Mr ZINK T (titizink@hotmail.com)

Calendrier Vol Télécommandé 2018 :

Il sera disponible courant Janvier si les clubs envoient leur date de compétition avant cette date au secrétaire.

Championnats d'Occitanie 2018 déterminés à ce jour :

Avions F3A et hélico F3C
Avions F3M (ex VGM)
Avion F3P (Indoor)
Planeur F3F (Vol de pente)
Planeur F3Q (Remorquage)

VALENCE D'AGEN
VALLEES DE LA LOMAGNE
BRUGUIERES
TETE EN L'AIR
SOUAL

Questions diverses

Avant les questions diverses il faut choisir le logo de la ligue (les quatre dessins ont été réalisés par Marcel Pujade).

A une très forte majorité c'est la quatrième image qui a été choisie !



1/ **QPDD de complaisance** : Je reçois parfois des clubs ayant organisé une séance pour une seule QPDD (agrémentée d'un brevet pour le même pilote pour être règlementaire) ; je ne trouve pas cela normal qui plus est sans donner le nom des deux juges en charge de l'épreuve. Je vous propose deux séances de QPDD par département et par an ; charge au CDAM ou au délégué de les déterminer en début d'année. En cas d'absence de CDAM ou de délégué (ou de CDAM défaillant) c'est le bureau directeur de la ligue qui déterminera les 2 clubs organisateurs pour le département considéré.

Mrs les présidents de CDAM, Mrs les délégués départementaux, prière de me donner les deux clubs organisateurs pour 2018 de votre départements.

2/ **CDAM 81** : Le CDAM 81 s'est mis en sommeil et je prie les clubs, soit de le remettre à flots soit de trouver un délégué pour le 81 qui gèrera les affaires courantes du Tarn.

3/ **Subvention Régionale pour le championnat de France Electro 7** : A ce jour malgré plusieurs relances rien à l'horizon. (Post AG : Mr TRICOIRE (chargé des finances à la région) m'a dit ce jour par téléphone, que la subvention était accordée et qu'elle était à la signature!

4/ **Dons divers et réductions d'impôts** (GALIBERT – DDAM 11) : Mr GALIBERT pose le problème d'un don que veut faire un bienfaiteur de la ligue pour le stockage de matériel de la ligue (Barnum + autres matériels encombrants) et souhaite un loyer fictif moyennant un don déductible fiscalement par l'intermédiaire d'un formulaire des impôts pour ce type de don. Action du trésorier pour abonder cette demande.

5/ **Réglementation sur les drones** (ZANONI –Narbonne) : Réponse de C PEYRICHOUX. A ce jour les décrets d'application de la nouvelle loi drones ne sont pas encore publiés et les consultations entre les différents acteurs (DGAC, FFAM....) sont toujours en cours. Il n'est donc pas possible à ce jour de donner plus de précision sur le devenir de la réglementation qui va certainement impacter notre activité.

6/ **licence compétition (raisons de cette double tarification)** (BATAILLE F -Gaillac) : Mr Bataille se plaint de cette augmentation de la licence (10€) pour les compétiteurs et demande pourquoi : Réponse de C PEYRICHOUX en tant que responsable d'un groupe de travail catégoriel (Moto-planeurs électrique) et non en tant que membre du comité directeur de la FFAM : Fin septembre, s'est déroulé l'annuel séminaire sport, à MASSY, regroupant tous les responsables catégoriel et les dirigeants de notre fédération. Dès le début de ce séminaire, de nombreux responsables catégoriels ont évoqué cette augmentation. Notre Président, Laurent HENRY, nous a expliqué le pourquoi de cette augmentation, qui je le rappelle, a été votée lors dernière AG de la FFAM : Aujourd'hui, sur 28000 licenciés, seul environ 2000 pratiquent la compétition. La compétition coute cher à la FFAM, pas par les concours organisés tout au long de l'année, ni plus maintenant par les Championnats de France, qui arrivent tous à l'équilibre financier ou sont même bénéficiaires, mais surtout pour les déplacements des équipes de France, afin qu'elles puissent se déplacer avec leur matériel vers les Championnats d'Europe et du Monde.

Ce ne sont donc pas les 2000 compétiteurs, au travers du paiement de leurs licences, qui suffisent pour financer le support des équipes de France (Transport, entraînement, habillement...). Une partie de ce financement provient donc de la partie loisir de notre fédération. C'est pour donner un signal aux pratiquants loisir, pour ne pas laisser penser que la compétition consommait une part importante des recettes dues aux licences loisir, que cette augmentation a été décidée, toute symbolique soit-elle.

7/ **Points accordés aux juges à la coupe d'Occitanie** (BATAILLE F- Gaillac):
HERARD Michel (juge national hélico) donne 5 pts à son club (Gaillac). Oubli du président !

8/ **Vol Indoor en salle et journée portes ouvertes ou journées des associations incompatibles** (P LEGROS) : Après consultation de la FFAM (Th BORDIER) il s'avère que ce n'est pas une interdiction totale mais qu'il est interdit de survoler le public. Pour faire des vols indoor avec public il faut impérativement séparer la zone de vol du public par un filet. Il faut simplement être raisonnable et ne pas prendre de risque avec ce type de vol en salle !

9/ **Filets pour vols indoor:** La ligue possède un filet stocké à TOULOUSE chez le Président. Il est disponible pour tous les clubs ; mais dans la discussion qui s'en suit quelqu'un objecte que c'est très loin pour certains clubs pour venir le chercher et le rapporter.

C'est une évidence ; donc la ligue achètera un autre filet stocké chez le vice président (ou quelqu'un d'autre). Action P MONTAGNANI pour trouver ce type de matériel (Voir avec N TUFFIER, notre responsable Multi rotors).

10/ **Délais de dépôt d'un Notam** (P LIQUIERE) : Réponse de C PEYRICHOUX : Nous ne sommes pas les seuls utilisateurs de l'espace aérien et pour chaque demande il est nécessaire de consulter tout les autres utilisateurs et gestionnaires de cet espace. Le délai demandé est donc de 42 jours, afin d'avoir une consultation sereine et complète. Pour éviter d'être coincé par un hors délai, vous pouvez ajouter à vos demandes une date de report de manifestation (cas de mauvaise météo par exemple).

11/ **Où en sont les dossiers créations activités vol de pente déposés depuis plus d'un an** (JC BATAILLE) : Réponse de C PEYRICHOUX : Tous ces dossier ont été pris en compte par la DSAC Sud. Cependant cet organisme a avoué ses problématiques de personnel et ne peut entamer toutes les actions nécessaires à l'aboutissement de nos demandes. Le représentant CCRAALS que je suis, maintien un contact permanent avec la DSAC Sud, afin qu'il « n'oublie pas » le traitement de nos demandes. Si ce problème persiste, j'ai obtenu l'assurance, d'une déclaration sous forme de notam, de ces sites de vol, afin de pouvoir les utiliser et attendre leur présentation en CCRAALS. Pour information, à ce jour un peu plus de 700 sites FFAM ont obtenu leurs numéros d'AIP, 300 sont encore à déclarer, plus un millier supplémentaires à venir.

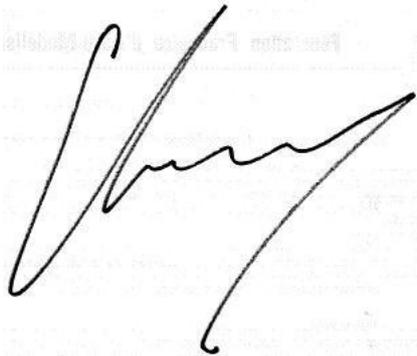
12/ **Réserves** (Le président) : Les finances de la ligue étant saines Il demande si l'achat d'un fond commun de trésorerie ou plan d'épargne est acceptable par l'assemblée. Aucune opposition de la salle ne se fait jour ; donc nous prendrons contact avec notre banque (Le Crédit agricole) pour mettre un peu d'argent de coté qui rapporte quelques euros et ne dorme pas sur le compte courant ! Action du Président.

13/ **Subvention CNDS à dépenser** : Nous avons obtenu une subvention de 900€ pour une aide aux jeunes pour découvrir la compétition. Après avoir discuté avec les présidents de club on a convenu d'acheter un certain nombre de planeurs Easy Glider ou autre et en fournir un à chaque club ayant fait passer des ailes en 2017.

Le président clôt la séance à 12h45 et convie les participants à l'AG au restaurant !

Fait à Toulouse le 1 Décembre 2017

Le Président G BROUQUIERES



Le Secrétaire C PEYRICHOUX



Adresses internet de la ligue : frangui5@numericable.fr et uram9@orange.fr

Site internet de la ligue(en construction) : <http://lamocc.ffam.asso.fr/>

Joints à ce dossier :

Le listing des clubs de la ligue.

Le listing des membres du Comité directeur.

Les résultats complets de la coupe d'Occitanie.

Le budget 2017 et le prévisionnel 2018

Envoi à tous les clubs d'Occitanie.